

Distr.: Limitée  
20 septembre 2013

Français  
Original: Anglais

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique

Bangkok, 16-20 septembre 2013  
Point 9 de l'ordre du jour  
**Adoption du rapport de la Conférence**

**Projet de rapport de la Conférence**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Compte rendu des travaux.....	2
A. Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique et priorités thématiques envisagées dans le programme de développement pour l'après-2015 .....	2
B. Examen du projet de document final de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique .....	6
C. Adoption du rapport des hauts responsables .....	6
D. Examen de politiques d'avenir pour relever les défis en matière de population et de développement, y compris la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique.....	6
E. Questions diverses.....	12
F. Adoption de la Déclaration Asie-Pacifique sur la population et le développement, y compris la contribution régionale Asie-Pacifique pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 .....	12
G. Adoption du rapport de la Conférence.....	12
H. Clôture de la Conférence .....	13
II. Organisation .....	13
A. Objectifs .....	13
B. Participation.....	13
C. Segment hauts responsables .....	14
D. Segment ministériel .....	16
E. Manifestations spéciales.....	17
Annexe	
Liste des documents .....	18

## I. Compte rendu des travaux

### A. Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique et priorités thématiques envisagées dans le programme de développement pour l'après-2015

1. La Conférence était saisie des documents ci-après: a) Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/APPC(6)/1); et b) Examen des priorités thématiques envisagées en matière de population et de développement dans le programme de développement pour l'après-2015 (E/ESCAP/APPC(6)/2).

2. Les représentants des membres et membres associés de la CESAP suivants ont fait des déclarations: Afghanistan, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Îles Cook<sup>1</sup>, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Sri Lanka.

3. Une déclaration a été faite au nom de 120 organisations de la société civile intéressées par les questions de population et de développement.

4. La Conférence a pris note des résultats d'une enquête sur la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique<sup>2</sup>. Cette enquête, menée par la CESAP en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a bénéficié des réponses de 51 gouvernements, ce qui correspondait à un taux de réponse de 88 % et couvrait 99 % de la population de la région.

5. Selon la Conférence, les conclusions montraient que la région avait fait des progrès sensibles dans la mise en œuvre du Programme d'action en accroissant les services de santé procréative et sexuelle disponibles, notamment les services de planification familiale, l'amélioration de la santé maternelle et la promotion de l'égalité entre les sexes.

6. Un grand nombre de délégations ont affirmé maintenir leur engagement vis-à-vis de la Conférence internationale sur la population et le développement, en particulier vis-à-vis des principes d'une approche respectueuse des droits en ce qui concernait la problématique démographique, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Les délégations ont également évoqué un grand nombre de défis particuliers à la région de l'Asie et du Pacifique, et les stratégies adoptées pour les relever.

---

<sup>1</sup> Au nom des États insulaires de Pacifique.

<sup>2</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution I, annexe.

7. Plusieurs délégations ont fait état d'avancées majeures dans la réduction de la pauvreté, l'accroissement de l'espérance de vie et les taux de prévalence de la contraception, et d'une amélioration sensible de certains indicateurs comme la mortalité infantile et juvénile, la mortalité maternelle et le besoin non satisfait de planification familiale. Ces succès ont été remportés grâce au recours à des approches globales de la population et du développement consistant à prendre en compte la démographie dans les stratégies nationales de développement.

8. Beaucoup de pays ont rendu compte des changements institutionnels qu'ils avaient introduits et qui avaient contribué à la réalisation des objectifs du Programme d'action. Plusieurs d'entre eux avaient adopté de nouvelles politiques démographiques et de santé procréative au niveau national et adopté des textes législatifs promouvant l'égalité entre les sexes ainsi qu'une participation politique accrue des femmes et combattant la violence contre les femmes et les enfants. Quelques pays avaient renforcé la protection juridique des employés de maison.

9. Plusieurs délégations ont fait état de progrès significatifs dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de leur indice de développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le développement. Ces progrès avaient été obtenus en privilégiant la mise en valeur des ressources humaines dans l'éducation et la formation, l'emploi et un accès plus large aux services de santé.

10. Les délégations ont décrit les mesures que leur pays avait prises pour améliorer la santé et le bien-être de leur population. Les services de santé procréative avaient été intégrés aux stratégies nationales de santé publique. Plusieurs pays avaient mis en place des régimes de couverture médicale universelle. Dans le domaine de la santé procréative, on avait mis l'accent sur: a) la santé maternelle, notamment en élargissant l'accès à la contraception, en mettant l'accent sur les méthodes d'espacement des naissances; b) en assurant une meilleure formation de sages-femmes et autres personnels de santé; et c) le renforcement des soins obstétricaux d'urgence. Plusieurs délégations ont déclaré que leur pays avait augmenté le nombre des cliniques publiques dans les régions mal desservies pour venir en aide à des groupes de population comme les handicapés, les minorités ethniques et les migrants.

11. L'incidence du VIH/sida dans la région demeurait une menace qui avait été généralement prise en compte dans les programmes de santé procréative. Certaines délégations ont fait état d'efforts visant à arrêter la propagation du VIH par l'éducation, la prévention, le traitement, les soins et le soutien et en éliminant les obstacles liés aux politiques empêchant l'accès des populations principalement affectées. La délégation indienne a déclaré que la Haute Cour de Delhi avait annulé une disposition du code pénal indien criminalisant les actes homosexuels entre adultes consentants.

12. Certaines délégations ont fait part de mesures prises pour garantir la santé procréative et sexuelle ainsi que les droits de tous les individus sans aucune discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité du genre.

13. Hormis la santé procréative, quelques délégations ont rendu compte des efforts qui étaient faits pour prévenir, détecter et traiter les maladies non transmissibles et pour améliorer la santé publique par des mesures visant

notamment à élargir l'approvisionnement en eau potable salubre et à créer de meilleures conditions d'hygiène.

14. Plusieurs délégations ont reconnu, cependant, que des problèmes persistaient. L'accès aux services de santé sexuelle et procréative était inégal et la mortalité maternelle demeurait forte dans certains pays. Nombre de délégations ont également noté que si les besoins non satisfaits en matière de planification familiale étaient restés élevés dans certains pays, d'autres pays avaient enregistré un déclin de la population, des taux de fécondité très faibles et une évolution rapide des structures par âge.

15. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité d'une protection sociale accrue, notamment pour les femmes et les groupes vulnérables tels que les personnes handicapées, les personnes âgées, les membres des peuples autochtones et les migrants. Plusieurs délégations ont fait part de la réussite d'initiatives destinées à élargir l'accès universel à la santé et à l'éducation, ainsi que du succès d'interventions ciblant les groupes vulnérables.

16. Nombre de délégations ont souligné l'importance du renforcement des systèmes éducatifs. L'éducation a été considérée par certains États membres comme un moyen de réduire la pauvreté et de préparer les jeunes à l'emploi. Plusieurs délégations ont fait observer que l'accès à l'éducation universelle, fondée sur l'équité entre les sexes, était assuré ou en bonne voie, notamment au niveau de l'enseignement primaire. Les politiques et les pratiques de soutien aux mères adolescentes, qui permettaient à ces dernières d'achever leur scolarité, avaient été par ailleurs mises en place par certains États membres. Certaines délégations ont fait état du problème posé par l'éducation des populations vulnérables, notamment les enfants de migrants, les enfants handicapés et les enfants vivant dans la pauvreté. La délégation d'un petit État insulaire en développement a indiqué que l'enseignement dispensé dans les îles éloignées représentait un problème de développement.

17. De nombreuses délégations ont souligné l'importance intersectorielle de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, à la fois sur le plan des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de la Conférence internationale sur la population et le développement et pour les réalisations futures en matière de population et de développement. Plusieurs États membres ont accordé une priorité élevée à l'amélioration de l'accès des femmes et des filles à la santé et à l'éducation, à l'emploi et à la création de moyens de subsistance, à la vie publique et politique ainsi qu'aux prises de décision, sur un pied d'égalité, dans le respect de l'équité et en se fondant sur les droits, et de leur participation en la matière.

18. Diverses réformes législatives, politiques et institutionnelles en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ont été examinées. De nombreux États membres ont mis tout particulièrement l'accent, au niveau des réalisations antérieures et des problèmes majeurs, sur la nécessité de mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et de fournir une protection et des services aux survivants d'actes de violence, notamment dans le cas de pratiques culturelles sexistes, et à la sélection du fœtus en fonction du sexe, le viol et autres formes de violence sexuelle, les agressions à l'acide, la traite des êtres humains, le mariage précoce, la violence dans la famille et le harcèlement sur le lieu de travail.

19. Plusieurs délégations ont souligné l'importance du renforcement des politiques et services en faveur des familles et des personnes âgées. Ce renforcement passait par la prestation de politiques propices à la famille, telles que l'augmentation des services de garderie et l'obtention d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Il s'agissait aussi de donner la priorité au renforcement des cadres institutionnels et de services fondés sur les droits, qui étaient destinés à venir en aide aux personnes âgées et à prévenir la maltraitance et la négligence. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur les problèmes posés par le vieillissement des sociétés et sur la nécessité de prendre en compte la qualité de vie des personnes âgées et la protection sociale.

20. Plusieurs délégations ont attiré l'attention sur le fait que leur pays connaissait une transition démographique caractérisée par une forte proportion de jeunes au sein de la population. Elles ont mis l'accent sur la nécessité de répondre aux aspirations et aux besoins des jeunes de façon prioritaire, plusieurs d'entre elles notant l'importance d'une participation accrue des jeunes. L'accent a été mis tout particulièrement sur les défis posés par la création d'emplois et de débouchés pour les jeunes, le développement adéquat des compétences et la formation. Quelques délégations ont attiré l'attention sur le fait que les jeunes femmes connaissaient un taux de chômage plus élevé que les jeunes gens et se heurtaient à des obstacles particuliers en matière d'accès à l'emploi.

21. Plusieurs États membres ont exprimé leur préoccupation face à la persistance de taux de fécondité élevés ou en augmentation chez les adolescentes, y compris les grossesses non désirées, phénomène qui dans un certain pays était lié à une augmentation des mariages précoces.

22. Plusieurs délégations ont reconnu la contribution apportée par les migrants aux sociétés et aux économies des pays d'origine et des pays de destination. La délégation d'un pays de destination a noté que les réfugiés étaient les bienvenus et, qu'à long terme, il leur était possible de s'intégrer en tant que citoyens de ce pays. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité d'une protection sociale pour les travailleurs migrants, y compris l'accès aux services de santé en général et de santé procréative en particulier, et ont rendu compte des mesures prises dans leur pays pour assurer la protection des travailleurs migrants.

23. Plusieurs délégations ont noté que les importants mouvements d'exode rural étaient un défi à relever. Certaines délégations ont indiqué que les questions d'urbanisation et de migrations internes étaient intégrées dans la stratégie de développement de leur pays. Une délégation a fait savoir que son pays avait amélioré l'enregistrement des migrants internes, leur donnant ainsi un meilleur accès à la santé et à l'éducation.

24. La Conférence a insisté sur la nécessité d'améliorer les données et statistiques sur la population en tant que condition majeure de la planification démographique. Il a été noté que les statistiques sur la population et la santé devraient être ventilées par sexe et, dans la mesure du possible, être comparables sur le plan international.

25. La Conférence a exprimé un attachement à la coopération internationale en matière de population et développement. Plusieurs délégations ont souligné l'importance de la participation de toutes les parties prenantes, dont les organisations de la société civile, à la mise en œuvre et au suivi des programmes démographiques. La Conférence s'est

félicitée de l'exposé par la délégation japonaise concernant la Politique globale de santé 2011-2015 de son pays, au titre de laquelle celui-ci contribuerait pour 5 milliards de dollars des États-Unis à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé.

**B. Examen du projet de document final de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique**

26. La Conférence était saisie du document de travail intitulé « Projet de déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement »<sup>3</sup>. pour examen. Les hauts responsables avaient décidé de soumettre le document au segment ministériel de la Conférence pour qu'il soit examiné et adopté par les ministres (voir par. 62 ci-dessous).

**C. Adoption du rapport des hauts responsables**

27. Il a été convenu que le rapport du segment hauts responsables serait examiné en même temps que le compte rendu des travaux du segment ministériel.

**D. Examen de politiques d'avenir pour relever les défis en matière de population et de développement, y compris la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique**

28. La Conférence était saisie des deux documents indiqués au paragraphe 1 ci-dessus.

29. Les représentants des membres et membres associés de la CESAP suivants ont fait des déclarations: Afghanistan, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maldives, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam.

30. Des déclarations ont également été faites par les représentants de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), du Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, et un représentant de la société civile a rendu compte des travaux du Forum de la société civile sur la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014, qui s'était tenu à Bangkok les 12 et 13 septembre 2013.

---

<sup>3</sup> E/ESCAP/APPC(6)/WP.1 et Rev.1 et 2.

31. La Conférence a passé en revue les réalisations dans le domaine de la population et du développement au cours des deux décennies écoulées et pris note des problèmes qui subsistaient.

## **1. Élimination de la pauvreté et emploi**

32. La Conférence a reconnu que l'élimination de la pauvreté et la réalisation d'un niveau élevé de l'emploi étaient nécessaires pour atteindre d'autres objectifs de développement social et économique. Elle a constaté une réduction considérable des taux de pauvreté et souligné la nécessité de poursuivre les efforts dans ce domaine. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils étaient en voie de réaliser l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à la réduction de la pauvreté.

33. Plusieurs délégations ont souligné la nécessité d'investir davantage dans la protection sociale, notamment la sécurité sociale, l'assistance sociale et la prestation de services de soins de santé accessibles et abordables. Certaines délégations ont relevé le rôle que jouaient les politiques de protection sociale dans le renforcement de la résilience des groupes vulnérables et marginalisés. Une délégation a précisé qu'il fallait mettre sur pied des réseaux de prestation de services plus robustes.

34. De nombreuses délégations ont fait ressortir que le développement rural et l'amélioration de la productivité agricole contribuaient à réduire la pauvreté.

35. Plusieurs délégations ont reconnu que la création d'emplois productifs était une stratégie essentielle pour réduire la pauvreté. De nombreuses délégations ont mis l'accent sur l'importance des initiatives en faveur de l'emploi des jeunes et une délégation a précisé qu'il importait de créer des emplois verts.

## **2. Santé**

36. Les délégations ont décrit les mesures prises pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé et pour promouvoir l'accès universel à des soins de santé acceptables, à un coût abordable et de d'excellente qualité. Ils ont noté que des progrès avaient été faits en ce qui concernait la mortalité infantile, juvénile et maternelle, et l'expansion des services de santé. Toutefois, il existait encore comme des disparités liées au niveau de développement qui se caractérisaient par l'absence de personnel de santé compétent, des inégalités entre les villes et les campagnes, la malnutrition, des conditions d'assainissement médiocres et des différences sensibles dans l'espérance de vie parmi différents groupes ethniques. Certaines délégations ont fait état d'un accroissement de la fécondité des adolescentes, de taux d'avortement et d'incidence du VIH parmi les jeunes en progression. Il fallait encore relever les défis que constituaient les maladies transmissibles, la santé mentale et le niveau élevé de mortalité néonatale. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur les engagements pris pour mettre en place et promouvoir une protection médicale universelle, visant en priorité les groupes marginalisés, notamment les migrants intérieurs.

## **3. Services de santé procréative et sexuelle et droits y relatifs**

37. Les délégations ont rendu compte d'initiatives visant à assurer l'accès à l'information, aux soins et aux services essentiels en matière de

santé procréative et sexuelle. Un grand nombre de délégations ont fait état de succès majeurs en ce qui concernait les indicateurs clés de santé procréative et sexuelle comme la mortalité maternelle et infantile et les taux de prévalence de la contraception, succès qu'ils ont attribués à une forte expansion des services de santé procréative et sexuelle.

38. Toutefois, quelques délégations ont signalé la persistance d'une forte mortalité maternelle. De même, certaines délégations ont mentionné l'existence d'un besoin non satisfait important de planification familiale dans leur pays, en particulier dans les zones rurales ainsi qu'un recul de la contraception avec pour résultat une augmentation du nombre de grossesses involontaires, en particulier parmi les jeunes. À cet égard, les pays ont annoncé qu'ils accorderaient la priorité au renforcement des services de santé procréative et sexuelle ou à la revitalisation des programmes de planification familiale. Plusieurs délégations ont annoncé à la Conférence que leur pays avait l'intention d'ouvrir un accès universel à la santé procréative et de renforcer la présence de personnel qualifié dans les services d'accouchement, en particulier dans les zones rurales. Certaines délégations ont déclaré que les pratiques nuisibles et croyances traditionnelles dominantes faisaient obstacle à l'accès aux services de santé procréative et sexuelle et au recours à ces services. Leur priorité serait donc de coopérer avec les responsables communautaires et religieux pour faciliter l'accès à ces services.

#### **4. Éducation**

39. La Conférence a souligné l'importance fondamentale de l'éducation pour tous pour atteindre les objectifs en matière de population et développement. Les délégations ont annoncé que leur pays avait fait des progrès significatifs dans l'accès pour tous à l'enseignement primaire. On avait également noté des progrès dans la réduction des taux d'abandon scolaire et dans l'amélioration des niveaux d'alphabétisation et de parité entre les sexes dans la scolarisation. Tout en reconnaissant que les systèmes d'éducation devaient faire preuve de souplesse et de capacité d'adaptation, plusieurs délégations ont souligné la volonté de leur pays d'incorporer des cours généraux d'éducation sexuelle dans les programmes. La Conférence a toutefois relevé que des difficultés persistaient en ce qui concernait la facilité d'accès, pour les deux sexes, aux niveaux d'enseignement supérieur.

#### **5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

40. La Conférence a souligné que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes étaient fondamentales pour le développement économique et social. Un grand nombre de délégations ont déclaré que leur pays était décidé à instaurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui étaient au coeur du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et étaient essentielles pour le développement économique et social durable. Elles ont fait valoir que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes n'étaient possibles que par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques, programmes et plans d'action nationaux ainsi que par les constitutions, législations, crédits budgétaires nationaux, des mécanismes nationaux appropriés et des mesures visant à surmonter les obstacles socioculturels. Il était également nécessaire, dans ce même but, de prendre des engagements à caractère normatif, de pratiquer une planification réaliste et de veiller à une répartition des crédits budgétaire tenant compte de la problématique du genre.



41. Beaucoup de délégations ont reconnu que les violences sexistes, notamment les violences sexuelles, la violence familiale et les mariages précoces et forcés, constituaient un défi majeur et un problème prioritaire étant donné leur impact négatif sur les individus, les familles, les communautés et les sociétés tout entières

42. Décidés à mettre un terme à la violence envers les femmes et filles, un grand nombre de délégations ont recensé des mesures plurisectorielles visant à prévenir et éliminer cette violence, notamment des campagnes de sensibilisation portant sur les normes culturelles, des cours généraux d'éducation sexuelle, des campagnes d'information pour les hommes et les garçons, l'application du principe de tolérance zéro et la prestation de services médicaux et sociaux pour les victimes de violence, notamment l'ouverture de refuges. Plusieurs délégations ont informé la Conférence des progrès accomplis dans leur pays pour réprimer par la loi la violence envers les femmes et filles, notamment par des projets de loi portant sur la violence familiale.

43. Certaines délégations ont fait observer que l'égalité des sexes passait par la question de la santé procréative et sexuelle et des droits y relatifs; que l'amélioration de la santé procréative et sexuelle des femmes et des filles était un facteur dans les progrès qu'avait fait l'égalité des sexes dans des domaines tels que l'éducation, l'emploi et la participation sociale.

44. Plusieurs délégations ont souligné l'importance de promouvoir l'indépendance et l'autonomisation des femmes dans la sphère économique pour atteindre l'objectif de l'égalité des sexes. À cet égard, de nombreuses délégations ont reconnu que l'éducation était un préalable à l'augmentation du nombre de femmes dans le monde du travail et en tant qu'entrepreneurs.

45. Un grand nombre de délégations ont également fait part de leur expérience dans l'adoption de mesures particulières visant à renforcer la présence des femmes dans le monde du travail, notamment des mesures portant sur la formation professionnelle, la maternité, le congé parental et les services de garde d'enfants.

46. La Conférence a souligné qu'il était important d'encourager les femmes à occuper des positions d'autorité et de responsabilité dans le secteur public comme dans le secteur privé et de les soutenir dans cet effort. Les délégations ont fait état de toute une panoplie de mesures visant à améliorer la participation des femmes à la vie politique, notamment a) par le renforcement des capacités et la formation aux fonctions de responsabilité; b) par l'introduction de quotas ou de systèmes consistant à réserver des postes politiques aux femmes; c) par la participation des femmes à des négociations de paix; d) par la création de réseaux et e) par l'adoption de textes législatifs pertinents.

47. Quelques délégations ont déclaré que leur pays reconnaissait qu'il existait des personnes ayant une orientation sexuelle ou des identités de genre différentes et qu'il était nécessaire de mettre un terme à la discrimination sur la base de ces spécificités.

48. À propos de la lutte contre les inégalités et la discrimination fondée sur le genre, plusieurs délégations ont souligné la nécessité de respecter les croyances, valeurs et coutumes culturelles, religieuses et traditionnelles ainsi que les législations nationales en vigueur.

## **6. Adolescents et jeunes**

49. Un grand nombre de délégations a souligné qu'il était essentiel que les jeunes prennent part à l'élaboration des politiques relatives à la population et au développement, notamment celles qui concernent la santé procréative et sexuelle, et qu'ils en bénéficient. Plusieurs délégations ont noté qu'étant donné l'atout que représentait le dividende démographique, il convenait de répondre aux aspirations des jeunes et d'assurer leur pleine participation au processus de développement. A cet égard, on a souligné l'influence croissante des réseaux sociaux car ils contribuaient de manière non négligeable à renforcer la sensibilisation des jeunes et à fortifier leurs aspirations. Des délégations se sont inquiétées des niveaux élevés de chômage parmi les jeunes, en particulier parmi les jeunes de sexe féminin, et des risques auxquels ils étaient exposés dans certains secteurs vulnérables, du nombre élevé de victimes d'infections sexuellement transmissibles et de l'insuffisance des services de santé procréative et sexuelle. Plusieurs délégations ont rendu compte de progrès dans l'élaboration de politiques, programmes et interventions en faveur des jeunes afin de promouvoir la jeunesse en tant que priorité stratégique de développement et ont souligné la nécessité de collaborer avec les organisations de jeunes et les avantages qu'offrait la création de réseaux de jeunes du même âge.

## **7. Vieillesse**

50. Des délégations ont rendu compte d'initiatives de politique générale prises pour faire face au vieillissement de la population. La Conférence a pris acte de l'évolution des structures démographiques et du rythme sans précédent du vieillissement des populations en Asie et dans le Pacifique. Beaucoup de délégations ont souligné que leur pays était en train d'élaborer des politiques et des stratégies nationales globales pour se préparer à cette évolution. Ces politiques visaient, entre autres, à créer un environnement favorable pour un vieillissement sain et actif et pour mobiliser le potentiel des personnes âgées afin qu'elles puissent continuer de contribuer au développement socio-économique de la société.

51. Beaucoup de délégations ont souligné qu'il était important de protéger la dignité des personnes âgées, notamment en leur offrant des services de protection sociale et des services de santé complets et intégrés, notamment des soins de longue durée. À cet égard, elles ont insisté sur la nécessité d'adapter les services de santé et les systèmes sociaux pour faire face à la demande croissante de soins et de prise en charge des personnes âgées, en accordant une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes âgées.

## **8. Famille**

52. Soulignant l'importance de la famille en tant que fondement de la société mais prenant également en compte les modifications de la structure familiale, beaucoup de délégations ont souligné la nécessité d'intégrer les questions relatives à la famille dans la planification du développement national. À cet égard, une délégation a informé la Conférence de sa politique nationale de la famille qui prévoyait notamment l'expansion des services de conseils conjugaux et familiaux, ainsi qu'une initiative accordant des exemptions fiscales aux entreprises privées qui assuraient l'organisation d'activités familiales durant le Mois national de la famille. Certaines délégations ont fait part de leurs expériences consistant à adopter des mesures

de protection sociale spécifiques, telles que les transferts en numéraire et les bons d'alimentation, pour répondre aux besoins des familles vivant dans la pauvreté et des ménages dirigés par une femme.

## **9. Migrations internationales**

53. Certaines délégations ont indiqué que les nationaux qui vivaient à l'étranger contribuaient au développement de leur pays d'origine grâce aux transferts de fonds. Certaines délégations des pays insulaires du Pacifique ont fait observer que l'émigration atténuait les effets de la forte fertilité, mais se traduisait aussi dans certains cas par le dépeuplement de certaines régions. D'autres délégations ont noté que leurs pays étaient devenus des pays de destination pour les migrants. Plusieurs délégations ont recommandé que les orientations politiques fassent une part à l'élaboration de politiques migratoires favorisant la migration sans danger, à la protection des droits des migrants et au respect des droits de l'homme fondamentaux. D'autres délégations ont informé que l'orientation future de leur politique encouragerait le retour volontaire de leurs ressortissants vivant à l'étranger. Plusieurs délégations ont décrit les mesures qui avaient été prises pour enrayer la traite des personnes et le trafic des migrants.

## **10. Urbanisation et migrations internes**

54. Plusieurs délégations ont reconnu les problèmes de l'urbanisation rapide et les disparités de développement entre les zones urbaines et les zones rurales, et on décrit les mesures destinées à promouvoir un développement plus équilibré entre ces zones. Certaines délégations ont présenté les politiques d'aide et de fourniture de services aux migrants dans les zones urbaines, en particulier les jeunes migrants. D'autres délégations ont indiqué que la forte émigration, notamment celle des jeunes, contribuait au dépeuplement de certaines régions. Ainsi, à l'avenir, les politiques consisteraient à retenir les jeunes en créant des possibilités d'emploi sur le marché intérieur.

## **11. Population et développement durable**

55. Consciente que la population et le développement durable étaient inextricablement liés, la Conférence a demandé une intégration plus complète des facteurs démographiques dans les stratégies de développement durable. Plusieurs délégations ont reconnu l'impact social des changements climatiques ainsi que la fréquence et l'intensité de plus en plus grandes des catastrophes naturelles. De nombreuses délégations étaient conscientes de l'importance de la gestion durable des ressources et de celle du renforcement de la gouvernance pour la réduction des risques de catastrophe et l'intervention en cas de catastrophes. Une délégation a souligné la nécessité de combler l'écart entre initiatives économiques et initiatives écologiques.

## **12. Données et statistiques**

56. La Conférence était consciente que la collecte, la compilation et la diffusion de données sur les facteurs démographiques étaient essentielles à l'élaboration des politiques sociales et économiques. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur le fait que la collecte de données supplémentaires était particulièrement nécessaire dans les zones rurales. D'autres délégations ont souligné la nécessité de collecter des données et des informations plus détaillées sur les grossesses d'adolescentes afin d'identifier les réponses

appropriées à apporter à l'augmentation du taux de fécondité des adolescentes.

### **13. Modalités d'application aux niveaux national, régional et mondial**

57. La Conférence a souligné la nécessité de mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux pour poursuivre la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 et aborder le programme de développement pour l'après-2015. Dans ce contexte, de nombreuses délégations ont mis l'accent sur le fait que la coopération Sud-Sud serait une modalité d'application essentielle. Beaucoup de délégations ont demandé un appui technique et financier auprès des organisations internationales et par le biais de la coopération triangulaire et de la coopération Sud-Sud, tandis que plusieurs pays développés se sont déclarés prêts à fournir un appui technique aux pays en développement.

58. Plusieurs délégations ont également indiqué que la participation active des communautés, de la société civile et des parlementaires était essentielle à la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

59. Certaines délégations ont aussi noté la nécessité de renforcer les cadres multi- et bilatéraux pour protéger les droits des migrants et garantir des migrations ordonnées.

60. Certaines délégations de la sous-région Pacifique ont estimé que leur survie était actuellement menacée par les changements climatiques et qu'une action collective régionale et mondiale était nécessaire pour faire face à ce problème.

### **E. Questions diverses**

61. La délégation japonaise a fait une brève intervention pour souligner l'importance de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes pour accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement concernant l'ensemble de ses domaines thématiques.

### **F. Adoption de la Déclaration Asie-Pacifique sur la population et le développement, y compris la contribution régionale Asie-Pacifique pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014**

62. La Conférence était saisie d'un document de travail intitulé « Projet de déclaration Asie-Pacifique sur la population et le développement » (E/ESCAP/APPC (6)/WP.1 Rev 3) pour examen. [La Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement a été adoptée le 20 septembre 2013.]

### **G. Adoption du rapport de la Conférence**

63. [Le rapport de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique a été adopté par consensus le 20 septembre 2013.]

## H. Clôture de la Conférence

64. [Des discours de clôture ont été prononcés par M. Anote Tong, Président de la République des Kiribati et Président de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, la Secrétaire exécutive de la CESAP, la Directrice exécutive adjointe du Fonds des Nations Unies pour la population et Mme Nafis Sadik, Secrétaire générale de la Conférence internationale sur la population et le développement.]

## II. Organisation

### A. Objectifs

65. Les objectifs de la Conférence étaient les suivants: a) examiner les tendances en matière de population et de développement dans la région de l'Asie et du Pacifique; b) examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre régionale du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; c) servir de plateforme intergouvernementale pour examiner et adopter la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement, qui servirait aussi de contribution régionale à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014.

### B. Participation

66. Ont participé à la Conférence les membres suivants de la CESAP: Afghanistan, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Iles Marshall, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Kiribati, Malaisie, Maldives, Micronésie (États fédéraux de), Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam.

67. Ainsi que des membres associés de la CESAP: Iles Cook et Nioué.

68. Des représentants du Secrétariat des Nations Unies: Département des affaires économiques et sociales (DAES).

69. Des organismes des Nations Unies: Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

70. Des institutions spécialisées et organisations connexes: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Organisation mondiale de la santé (OMS).

71. Des organisations intergouvernementales: Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Secrétariat du Forum des Iles du Pacifique (SFIP).

72. Des organisations non gouvernementales: Aahung, Fondation Asie Pacifique pour les femmes, le droit et le développement, Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement, Centre Asie-Pacifique de recherche et de matériels d'information féminins (ARROW), Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), HelpAge International (HI), Centre international de recherches sur les femmes (CIRF), Comité international de gestion des programmes de population, Alliance internationale contre le VIH/sida, Fédération internationale pour le planning familial, Région de l'Asie de l'Est et du Sud-est et de l'Océanie, Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), Fédération internationale pour le planning familial - Région Asie du Sud, Coalition internationale pour la santé de la femme, Comité d'action internationale pour la promotion de la femme en Asie et dans le Pacifique, International Projects Assistance Program (IPAS), Shirkat Gah, Women's Resource Centre et Saviya Development Foundation (SDF).

73. D'autres entités: Aliansi Remaja Independen (ARI); Asia Pacific Alliance for Sexual and Reproductive Health and Rights (APA); Réseau Asie/Pacifique des personnes vivant avec le VIH/SIDA (APN+) ; Asia Safe Abortion Partnership (ASAP); Asian Population Association (APA); Beyond Beijing Committee (BBC); Centre for Creative Initiatives in Health and Population (CCIHP); Centre for Health Education; Training and Nutrition Awareness (CHETNA); Réseau de la jeunesse chinoise; Coalition des réseaux régionaux de lutte contre le VIH/sida de l'Asie et du Pacifique (« 7 Sœurs »); Fenomena; Mouvement pour les droits des femmes aux Fidji; Indonesian Planned Parenthood Association (IPPA); Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR); Marie Stopes International Australia (MSIA); Komnas Perempuan; Migrant Assistance Program (MAP) Foundation; National Young Women's Christian Association (YWCA) of Myanmar; Pacific Youth Council; Partners in Population and Development (PPD); Planned Parenthood Association of Thailand (PPAT); Population Foundation of India (PFI); Real People Real Vision (RPRV); Realizing Sexual and Reproductive Justice (RESURJ); Rutgers WPF; SAHAYOG; Saviya Women's Organizations; South Asian Regional Youth Network; The YP Foundation (TYPF); Turkish Family Health and Planning Foundation (TAPV); University of Health Sciences; Women Deliver; Inc.; Women's Rehabilitation Center (WOREC Nepal); Young Women's Christian Association (YWCA) of Sri Lanka; Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights (YCSRR); Youth Lead; Youth Parliament of Family Planning Association of Bangladesh (FPAB); Youth Theatre Light; Y-PEER International Network Nepal; Yunnan Health and Development Research Association (YHDRA).

74. De plus, deux membres du Groupe de travail de haut niveau pour la Conférence internationale sur la population et le développement ont participé à la Conférence en tant qu'observateurs.

## **C. Segment hauts responsables**

### **1. Ouverture et durée**

75. Le Segment hauts responsables de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique a été réuni par la CESAP en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population à Bangkok, du 16 au 18 septembre 2013.

76. La Conférence a été inaugurée par S.E. I. Pradit Sintavanarong, Ministre thaïlandais de la santé publique, qui a prononcé un discours.

77. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP et le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population ont également prononcé des discours. Les élèves de l'École internationale de Bangkok ont donné un spectacle sur la voix des jeunes et trois jeunes filles représentant le Forum régional des jeunes à la Conférence ont fait une déclaration commune.

## 2. Élection du Bureau

78. La Conférence a élu le Bureau suivant:

Président:	M. Keshav Desiraju (Inde)
Vice-Présidente:	M <sup>me</sup> Janette Garin (Philippines)
Rapporteur:	M. Tenneth Dalipanda (Îles Salomon)

## 3. Ordre du jour

79. Le Segment hauts responsables a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture du Segment hauts responsables:
  - a) Discours d'ouverture;
  - b) Élection du Bureau;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique et priorités thématiques envisagées pour le programme de développement pour l'après-2015.
3. Examen du projet de document final de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique.
4. Adoption du rapport des hauts responsables.

## 4. Manifestations parallèles

80. Les manifestations parallèles suivantes ont été organisées:

- a) Une manifestation spéciale a été organisée le 18 septembre 2013 par le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes sur le thème « Accès des jeunes à la santé sexuelle et procréative et aux services pour le VIH: la part du droit »;
- b) Un déjeuner a été également organisé le 18 septembre 2013 sur le thème « Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles » par le Groupe de travail thématique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes du Mécanisme de coordination régionale en Asie et dans le Pacifique.

## D. Segment ministériel

### 1. Ouverture et durée

81. Le Segment ministériel de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique a été réuni à Bangkok, du 19 au 20 septembre 2013. La Conférence a été inaugurée par M. Phongthep Thepkanjana, Vice-premier ministre thaïlandais.

82. M. Anote Tong, Président de la République des Kiribati, le Secrétaire exécutif adjoint et responsable par intérim de la CESAP, la Directrice exécutive adjoint du Fonds des Nations Unies pour la population et le Secrétaire général de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement ont également prononcé des discours.

### 2. Élection du Bureau

83. Le Segment hauts responsables a élu le Bureau suivant:

Président:	M. Anote Tong (Kiribati)
Vice-Présidents:	M. Ahmad Jan Naeem (Afghanistan) M. Hukum Khan Habibi (Afghanistan) M <sup>me</sup> Sayeda Mostafavi (Afghanistan) M <sup>me</sup> Meher Afroze (Bangladesh) M <sup>me</sup> Bin Li (Chine) M. Nandi Tuaine Glassie (Iles Cook) M <sup>me</sup> Jiko Luveni (Fidji) M. Kenya Akiba (Japon) M <sup>me</sup> Toshiko Abe (Japon) M. Somchit Inthamith (République démocratique populaire lao) Datuk Hjh. Azizah Datuk Seri Panglima Hj. Mohd. Dun (Malaisie) M. Abdulla Jihad (Maldives) M. Erdene Sodnomzundui (Mongolie) M. Amarsanaa Jazag (Mongolie) M. Vidyadhar Mallik (Népal) M <sup>me</sup> Joan Sisiati Tahafa Viliamu (Nioué) M <sup>me</sup> Zakia Shah Nawaz (Pakistan) M. Sergio Gama Da Costa Lobo (Timor-Leste) M. Rialuth Serge Vohor (Vanuatu) M. Tien Nguyen Viet (Viet Nam).

Rapporteur: M. Fasli Jalal (Indonésie)

### 3. Ordre du jour

84. Les ministres ont approuvé l'ordre du jour adopté par le Segment hauts responsables (voir par. 79 ci-dessus) et adopté l'ordre du jour suivant pour le Segment ministériel:



5. Ouverture du Segment ministériel:
  - a) Discours d'ouverture;
  - b) Élection du Bureau;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
6. Examen de politiques d'avenir pour relever les défis en matière de population et de développement, y compris la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique.
7. Questions diverses.
8. Adoption de la Déclaration Asie-Pacifique sur la population et le développement, y compris la contribution régionale de l'Asie et du Pacifique à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014.
9. Adoption du rapport de la Conférence.
10. Clôture de la Conférence.

#### **E. Manifestations spéciales**

85. Un groupe de haut niveau sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil intitulé « Connaissez votre population » a été organisé par la CESAP et s'est tenu le 20 septembre 2013. Il a été animé par M<sup>me</sup> Thin Lei Win. Y ont participé les membres suivants: [M<sup>me</sup> Noeleen Heyzer, Secrétaire exécutive de la CESAP], M<sup>me</sup> Jiko Luveni, Ministre du bien-être social des femmes et de l'élimination de la pauvreté (Fidji); et M. Fasli Jalal, Chef du Conseil national pour la population et la planification de la famille (Indonésie).

## Annexe

## Liste des documents

Cote	Titre	Ordre du jour
E/ESCAP/APPC(6)/L.1	Ordre du jour provisoire	
E/ESCAP/APPC(6)/L.2	Ordre du jour provisoire annoté	
E/ESCAP/APPC(6)/1	Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique	2
E/ESCAP/APPC(6)/2	Examen des priorités thématiques envisagées en matière de population et de développement dans le programme de développement pour l'après-2015	2
E/ESCAP/APPC (6)/WP.1 et Revs.1-3	Projet de déclaration Asie-Pacifique sur la population et le développement	3